

## L'emploi

Bien sûr, ces chiffres ne tiennent pas compte du secteur des services qui desservent le secteur forestier. L'on calcule que près de 700,000 Canadiens tirent indirectement leur gain-pain des entreprises de transformation du bois. Si l'on étend ces données à l'ensemble du secteur, l'on arrive au chiffre scandaleux de 380,000 personnes qui sont touchées aujourd'hui d'une façon ou d'une autre par cette situation, soit qu'elles ont été mises à pied ou alors que leurs heures de travail ont été réduites. Cet état de choses est très grave, surtout que les représentants du secteur m'ont fait savoir qu'à court terme au moins, la situation ira de mal en pis. Comme nous le savons tous, les taux d'intérêt aux États-Unis se remettent à grimper. Les taux d'intérêt au Canada les suivront de près car notre gouvernement est totalement dépourvu d'imagination. Ainsi, nos taux d'intérêt suivront les traces des taux pratiqués aux États-Unis. C'est là une triste nouvelle en ce qui concerne le secteur de la construction et de la transformation du bois. Même les prévisions les plus optimistes pour 1982 révèlent que nous ne devrions pas nous attendre à un revirement de la situation avant la fin du deuxième ou même du troisième trimestre de l'année. Bien sûr, cela signifie que le nombre des mises à pied continuera de s'accroître et qu'au printemps les statistiques seront encore plus renversantes. Notre potentiel est des plus concrets, mais à court terme, la situation s'annonce désastreuse.

Malheureusement, le gouvernement ne peut pas vraiment intervenir directement. Le secteur, au contraire des autres, ne se prête pas aisément à une association avec le gouvernement fédéral. Pour pallier à cette situation, on pourrait entre autres compléter avec des prestations d'assurance-chômage le salaire des travailleurs qui participent à des programmes de partage du travail. C'est une solution de cataplasme, un palliatif, mais, néanmoins, l'on pourrait ainsi épargner une certaine somme à la caisse d'assurance-chômage. Au moins cela permettrait aux travailleurs de garder leur emploi et de rester dans leur milieu de sorte qu'au moment de la reprise—et naturellement il existe une demande captive—ils seraient prêts à reprendre le travail. On sait que l'industrie forestière est la seule industrie dans grand nombre de petites localités. Les habitants de ces localités pourraient rester sur place et seraient disponibles pour reprendre leurs activités et participer ainsi au brillant avenir qui attend cette industrie.

J'ai appris de la bouche de prévisionnistes que la demande mondiale pour les produits du bois allait augmenter de 50 à 60 p. 100 au cours des 20 prochaines années. Et d'ici 60 ans, on prévoit que la demande mondiale devrait tripler. Le Canada devrait accaparer la part du lion de ces nouveaux marchés. L'approvisionnement mondial des fibres de bois est très précaire. Les journaux nous apprennent chaque jour que si d'une part nous avons négligé nos forêts, d'autres pays font encore pire, surtout des pays plus au sud, et que le Canada deviendra un grand pourvoyeur de fibres de bois. Le comité sur la stratégie forestière du gouvernement a prédit qu'en l'an 2000 notre production forestière aura doublé. Mais, pour cela, il faudra aller abattre une fois et demie plus d'arbres.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est terminé.

● (1750)

[Français]

**M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière):** Monsieur le président, le sujet du débat d'aujourd'hui est de première importance pour les Canadiens de toutes les régions, de tous les groupes et de tous les âges. D'ailleurs le gouvernement l'a constaté depuis longtemps en présentant depuis son retour au pouvoir de nombreuses mesures destinées à créer des emplois selon diverses formules comme, par exemple, des projets de développement communautaire, pour n'en citer qu'une. Il y en a eu d'autres pour assurer une meilleure formation, une formation plus pratique surtout, à tous nos travailleurs. C'est le dernier aspect de la situation intimement reliée à l'emploi dont je veux entretenir la Chambre en rappelant d'abord comment il y a quelques semaines à peine, à la conférence fédérale-provinciale de Vancouver, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a présenté un programme national de formation destiné à répondre aux besoins de cette décennie et qui a été fort bien accueilli par l'ensemble de la population du pays. Incidemment, il était grand temps que la population canadienne sache que le gouvernement fédéral dépense annuellement quelque 860 millions de dollars pour la formation des travailleurs.

Il était aussi clair, comme l'a indiqué avec une insistance appropriée le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qu'il nous faudra désormais et rapidement modifier nos méthodes d'enseignement et surtout le choix de nos cours afin qu'ils soient mieux adaptés à nos besoins en main-d'œuvre, surtout dans les secteurs hautement spécialisés. De même, des éditorialistes comme M. Keith Spicer de Vancouver se sont étonnés de ce que certaine porte-parole des provinces à cette conférence aient manifesté de l'inquiétude pour leur juridiction certes, mais pas le moins du monde pour les emplois ou une formation adéquate. Comme m'ont dit bon nombre de gens de ma circonscription: Cessez de vous chicaner entre les niveaux provincial et fédéral. On veut que l'argent qui nous revient dans la province de Québec nous soit transmis et que nos gouvernants provinciaux aillent vous voir à Ottawa et qu'ils discutent avec vous des programmes relatifs à la création d'emplois. Un autre analyste, M. Orland French, de l'*Ottawa Citizen* y allait le 11 janvier dernier un peu dans la même veine quand il demandait si le ministre ontarien de l'Éducation, M<sup>me</sup> Bette Stephenson, s'opposait au programme fédéral parce qu'on y suggérait des investissements inadéquats ou mal placés, des cours ne répondant pas aux besoins de l'industrie, et le reste. M. French répondant chaque fois non et ajoutant que madame Stephenson s'inquiétait plutôt et uniquement de sa juridiction en matière d'éducation.

Il est évident qu'il faudra que les provinces reconnaissent dans l'intérêt des travailleurs de tous les coins du pays que l'on a déjà beaucoup trop dépensé d'argent pour des cours destinés à former des gens à des disciplines déjà encombrées ou en période de grave déclin et qu'il faudra à l'avenir dispenser une formation répondant mieux aux besoins de notre économie d'autant plus, comme l'a souvent rappelé le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, que nous pourrions moins compter sur l'immigration que par le passé, tandis que le nombre des arrivants nationaux sur le marché du travail ira en diminuant. Ce problème a particulièrement été bien saisi par M. Pierre Bergeron éditorialiste du journal *Le Droit* qui a d'abord noté